

Fiche déclarative technique Assainissement non collectif (ANC)

Déclaration préalable et demande d'autorisation d'installation d'un dispositif ANC

Liste des pièces obligatoires à fournir :

À retourner à la Communauté de communes du Val de Gray :

- **Plan de situation de la parcelle** permettant de situer la parcelle, l'immeuble, les captages d'eau potable, destinés à l'alimentation humaine, le réseau hydrographique, local (fossé, réseau pluvial, ...).
- **Étude de définition de filière** permettant de définir l'implantation et la typologie de filière la plus appropriée à l'immeuble
- **Étude de sol** qui définira la structure et la perméabilité du sol en lieu et place du projet.
- **Plan de masse du projet de l'installation** donnant les limites du terrain, la situation de l'immeuble sur le terrain, la position des différents éléments de l'installation, des canalisations et de l'exutoire, l'emplacement des conduites de ventilation et des regards.
- **Plan de coupe de la filière** et du bâtiment qui définit l'altimétrie des divers fils d'eau depuis la sortie du bâtiment, en référence au terrain naturel et au terrain projeté.
- **Autorisation de rejet des eaux traitées** du gestionnaire de l'exutoire, si nécessaire.

Fiche A : Fiche déclarative

Attention : tout dossier incomplet ne pourra être inscrit

Demandeur

Nom, Prénom :

Adresse actuelle :

Code postal : Commune :

Personne à contacter :

Tél. : Email :

Communauté de Communes Val de Gray

ZAC Gray Sud - Rue André Marie Ampère
70100 Gray

Contact : 06 70 89 86 06

Mail : spanc@cc-valdegray.fr

SITUATION DU PROJET

Adresse (n° voie, lieu-dit, ...) :

Code postal : Commune :

Référence cadastrale : Section Parcelle(s) :

Lotissement : ☐ OUI ☐ NON

NATURE DU PROJET

Construction ☐ neuve ☐ rénovation

Certificat d'urbanisme : ☐ OUI ☐ NON

N° Délivré le :

☐ Réalisation d'une installation sans demande de permis de construire

☐ Modification d'une installation existante (remise aux normes).

FICHE A-1 : Caractéristiques des locaux et des terrains

LOCAUX À DESSERVIR

• Locaux à autre usage

Nature des locaux (restaurant, atelier, ...) :

.....

.....

Activité :

.....

Capacité d'accueil :

TERRAIN D'IMPLANTATION DE LA FILIERE

• La parcelle

Surface de la parcelle (m²) :

Surface construite (m²) :

Contraintes d'aménagement (arbres, puits, ...) :

• Le terrain

☐ plat ☐ pente moyenne (<10%) ☐ forte (> 10%)

Perméabilité à 50 cm : ☐ faible ☐ moyenne ☐ forte

Nature du sous-sol (roche, argile, ...) :

• Présence d'eau

☐ Cours d'eau

☐ Source

☐ à moins de 35 m à usage d'alimentation

☐ Plan d'eau

☐ Puits

☐ à moins de 100 m

☐ humaine et / ☐ ou animal

Autre usage :

.....

.....

• Remarques :

.....

.....

.....

.....

• Responsable du projet

Nom :

Adresse :

Tél. :

• Installateur (si déjà choisi)

Nom :

Adresse :

Tél. :

• Bureau d'étude

Nom :

Adresse :

Tél. :

FICHE A-2 : Caractéristiques du dispositif

DISPOSITIF PAR MILIEUX FILTRANTS

PRÉTRAITEMENT

• **Installation neuve ou réhabilitation :**

☐ Fosse toutes eaux – Volume :

☐ Préfiltre ou indicateur de fonctionnement

☐ Bac à graisses – Volume :

• **Réhabilitation d'une installation existante et collecte des eaux vannes et eaux ménagères séparées :**

☐ Fosse septique – Volume : ☐ Fosse étanche – Volume :

☐ Fosse chimique – Volume : ☐ Bac à graisses – Volume :

VENTILATION

• **Ventilation Primaire :**

☐ Prolongation de la colonne de chute des eaux usées de diamètre 100 mm par un évent jusqu'au niveau du toit

☐ Prolongation de la colonne de chute des eaux usées par un clapet de décompression (**uniquement en cas de réhabilitation de l'installation**)

• **Ventilation Secondaire :** Extraction des gaz assurée par une canalisation de diamètre 100 mm et prolongée par un évent à 40 cm au-dessus du faitage du toit

☐ Extracteur Statique

☐ Extracteur Éolien

TRAITEMENT

• **Mise en place d'un système d'alimentation séquentielle (facultatif) :** ☐ OUI ☐ NON

Si oui, lequel : ☐ Auget basculant/ flottant ☐ Poste de relevage ☐ Chasse pendulaire / automatique

• **Traitement par le sol naturel**

☐ Tranchées d'épandage en sol naturel ou ☐ Lit d'épandage

Nombre de tranchées : Longueur unitaire des tranchées : m

Total des tranchées d'épandage : m Surface totale réservée à l'épandage : m²

• **Traitement par un sol reconstitué**

☐ Filtre à sable vertical non drainé Surface : m²

☐ Filtre à sable vertical drainé Surface : m²

☐ Filtre à sable horizontal drainé Surface : m²

☐ Tertre d'infiltration drainé Surface : m²

☐ Tertre d'infiltration non drainé Surface : m²

☐ Autres médias filtrants agréés par le Ministère du Développement Durable (www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr)

Modèle : Constructeur :

Capacité en EH : N° agrément :

AUTRES TYPES DE TRAITEMENT

AUTRES DISPOSITIFS

• **Micro-stations :**

Modèle : Constructeur :

Capacité en EH : N° agrément :

• **Toilettes sèches :** ☐ OUI ☐ NON

Séparation des urines : ☐ OUI ☐ NON

ATTENTION : l'utilisation de toilettes sèches nécessite la mise en place d'une filière complète pour le traitement du reste des eaux usées de l'habitation.

ÉVACUATION DES EAUX TRAITÉES

MILIEU RÉCEPTEUR

• **Infiltration dans le sol :**

☐ Tranchées d'infiltration ☐ Nombre de tranchées : Longueur de chaque tranchée : m

• **Milieu superficiel (si incapacité d'infiltration à la parcelle justifiée par un test de perméabilité) :**

☐ Réseau public en eaux pluviales ☐ Réseau hydrographique (ruisseau, rivière.)

☐ Autres :

ATTENTION : Le rejet en milieu superficiel est soumis à autorisation du propriétaire du fossé ou du réseau.

• **Destination des eaux pluviales :**

☐ Réseau public en eaux pluviales ☐ Réseau hydrographique (ruisseau, rivière) ☐ Autres :

ATTENTION : Les eaux pluviales doivent être séparées des eaux usées.

LE DEMANDEUR ET L'INSTALLATEUR du dispositif s'engagent, sous leur responsabilité, à réaliser l'installation en son entier, après réception de l'autorisation, conformément au projet tel qu'il aura été accepté et selon la réglementation en vigueur.

LE DEMANDEUR s'engage également à entretenir son installation.

LE DEMANDEUR autorise les agents chargés du contrôle à pénétrer sur la propriété pour les missions de contrôle technique de l'assainissement non collectif.

LE DEMANDEUR s'engage à contacter le SPANC lors du début de réalisation des travaux et avant recouvrement des ouvrages.

Fait à le

Tous les renseignements sont certifiés exacts.

Signature du demandeur

Signature de l'installateur

FICHE A-annexe : Contenu d'une étude à la parcelle

DÉFINITION

Une étude à la parcelle est une étude de conception pour justifier le choix de la filière d'assainissement non collectif et de son dimensionnement à mettre en œuvre pour la parcelle donnée. Les éléments ci-dessous sont des pièces **obligatoires** à fournir pour l'étude de conception et d'implantation de la filière d'assainissement non collectif.

LES TESTS ET ÉTUDES À RÉALISER À LA PARCELLE

- Reconnaissance géologique par fosse et/ou sondage,
- Mesures de la perméabilité afin de déterminer la valeur de K,
- Topographie de la parcelle, afin de déterminer le mode d'écoulement des eaux usées,
- Localiser les contraintes topographiques (végétation, les lieux de passage des charges, puits, terrasse, ...),
- Localiser les limites de parcelles.

LES RÉSULTATS À FOURNIR

- Le calcul de K,
- La classification de l'aptitude des sols,
- Appréciation du nombre de pièces principales,
- Appréciation du nombre d'habitants,
- La proposition de filière selon les résultats obtenus avec la nature de tous les éléments constitutifs de celle-ci (nature, volume, ventilation, ...).

LES PIÈCES GRAPHIQUES À FOURNIR

Le plan de masse :

- Les contraintes topographiques,
- Les sondages pédologiques,
- Les tests de perméabilité,
- La filière projetée contenant TOUS les éléments constitutifs de la filière (prétraitement, traitement, ventilation, regards de visite, ...) ainsi que de l'exutoire des eaux usées traitées.

Le profil hydraulique du dispositif (réalisé sous forme de coupe)

- Boîte de sortie de l'habitation ;
- Entrée et sortie des divers équipements de prétraitement : fosse toutes eaux, bac à graisse, préfiltre, ...
- Entrée et sortie des divers équipements intermédiaires : chasse, poste de relevage ou refoulement, regards de visite, ...
- Entrée et sortie du traitement : les différentes couches des matières filtrantes, géotextile, regards de répartition, bouclage, ...
- Rejet ;
- Le plan de l'habitation.

LISTE NON EXHAUSTIVE DES CABINETS RÉALISANT CES ÉTUDES

- Sciences Environnement – Besançon - 03 81 53 02 60
- Geoprotech – Rioz – 03 84 91 53 62
- Cabinet VERDI Ingenierie - Dole - 03 84 79 02 57
- Naldéo – Besançon – 03 81 52 38 38
- BC2I – Vesoul – 09 60 37 26 75

INFORMATIONS RELATIVES À LA DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF ANC

- En cas de difficultés pour remplir le présent document, le Service Public d'Assainissement Non Collectif est à disposition, n'hésitez pas à le contacter.
- Le dossier de demande doit être transmis au SPANC au moins 1 mois avant le dépôt de demande d'urbanisme (en cas de construction neuve) ou avant le début des travaux d'assainissement (en cas de réhabilitation d'un système existant) à l'adresse de la CCVG indiquée en page 1.

ENGAGEMENTS DU PROPRIÉTAIRE

Je certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.

En outre, je m'engage :

- À informer le SPANC de toute modification du projet ;
- À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'avis favorable du SPANC ;
- À informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement dans le délai indiqué dans le règlement de Service du SPANC ;
- À respecter les règles techniques de pose du système projeté ;
- À ne pas envoyer remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- À ne pas envoyer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- À assurer le bon entretien de l'installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis d'agrément le cas échéant (filières agréées) ;
- À m'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC.

SCHÉMA DE PRINCIPE D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

